

Trait d'Union

L'actualité des établissements et services de HandiCap'Anjou

Les projets réalisés en 2022

L'Autodétermination ? (page 10)

Inauguration des 3 Rivières (page 9)

Diverses informations (page 12)

SOMMAIRE

Les projets 2022 dans les structures

Édito

Chers tous,

2022 touche à sa fin. A cette occasion, nous vous proposons de faire le tour des projets menés sur l'ensemble des établissements et services d'HandiCap'Anjou et qui ont obtenu une participation financière (toute ou partie) de la Vie Associative.

Comme évoqué lors de notre courrier de rentrée, si nous pouvons contribuer à aider à la mise en œuvre de ces projets, c'est parce que nous recevons des dons de particuliers et d'entreprises, mais aussi grâce à votre cotisation.

La cotisation 2023 s'élève à 63 € pour l'année (déductible comme tout don). 63 euros, cela représente 5,25 € par mois... Pour les résidents de nos FAM et de notre MAS, cette cotisation est de 45 €. Par ailleurs, cette adhésion nous permet d'adhérer à deux associations nationales (UNAPEI et la Fédération Paralysie Cérébrale). Ces partenariats nous permettent une représentation au niveau national pour défendre les emplois des personnels, les conditions d'accompagnements de nos proches en situation de handicaps ...

Vous recevrez très bientôt votre bulletin d'adhésion.

HandiCap'Anjou est une association parentale qui ne peut vivre que si des parents, des proches s'engagent. Sans eux l'association disparaît. Actuellement, nous sommes seulement 14 parents-administrateurs-bénévoles... Plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons être porteurs de projets novateurs au service des jeunes et adultes accompagnés en partenariat avec les professionnels. Nous avons donc besoin de vous et vous invitons à nous rejoindre. Cela peut être en Conseil de Vie Sociale, dans le Conseil d'Administration. Vous avez sans aucun doute des compétences qui seront utiles à la Vie Associative, alors n'hésitez plus, contactez-nous, rencontrez-nous et rejoignez-nous !

Nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année.

C. Tréhet Collet, Présidente et Vice-présidente du pôle enfants DMPH.

M. Ribourg, Vice-présidente du pôle adultes DMPH.

D. Daguin, Vice-président du pôle enfants TND.

IEM La Guiberdière (page 4)

IEM Les Tournesols (page 5)

SESSAD Yourcenar (page 5)

EEAP Le Bocage (page 5)

APPART'ÉVA (page 6)

FAM La Pinsonnerie (page 7)

FAM La Fauvetterie (page 7)

MAS La Palomberie (pages 8)

FAM Les 3 Rivières (page 8)

Infos (page 12)

Contacts

(page 12)

**Les établissements
et services cités dans
ce Trait d'Union**



Trait d'Union N°36 décembre 2022

Publication financée sur les fonds associatifs

Tirage 700 exemplaires, sur papier recyclé.

Directrice de la publication : Christelle TREHET COLLET

Présidente HandiCap'Anjou.

Création graphique : Atmosphère.

Photos : Droits réservés HandiCap'Anjou.

Impression : PORKEPI imprimerie

LES PROJETS SOUTENUS PAR LA VIE ASSOCIATIVE EN 2022

Equipped salle de jeux
IEM La Guiberdière

Tablettes Amikeo
IME Monplaisir

Aquaponie
FAM La Fauvetterie

Plateau vibration acoustique
EEAP Le Bocage

Aménagement de l'appartement
d'évaluation - APPART'ÉVA

Se déplacer en sécurité
FAM Les 3 Rivières

Instruments de musique
EEAP Le Bocage

Commande oculaire
IME La Chalouère

Salle esthétique de type balnéo
FAM La Fauvetterie

Médiation animale
SESSAD Yourcenar

Ecrans numériques
IEM La Guiberdière

Aménagement sensoriel
MAS La Palomberie

Ateliers de médiation
IEM La Guiberdière

Jardin, poulailler
FAM Les 3 Rivières

O'Mains de Phé
IEM La Guiberdière

Aménagement extérieur
FAM Les 3 Rivières

Interventions musicales
IEM La Guiberdière

Installation de rails
MAS La Palomberie

Les Arts du Cirque
IEM La Guiberdière

Activités et fête de l'été
MAS La Palomberie

Le Théâtre
EEAP Le Bocage

Aménagement des cuisines
FAM La Fauvetterie et La Pinson-
nerie

Inauguration
FAM Les 3 Rivières

IEM LA GUIBERDIERE



Ô Mains de Phé (je prends soin de moi)

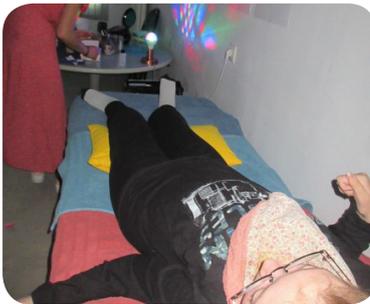
Intervention d'une socio-esthéticienne auprès des enfants des groupes Aristochat et Mikado

- 4 matinées à raison de 1h30

- Réalisation de soins liés à l'esthétique ainsi que des massages

- 4 jeunes filles de 10 à 15 ans accompagnées

Bienfaits observés :
détente profonde, image de soi, rapport au corps, touché,...



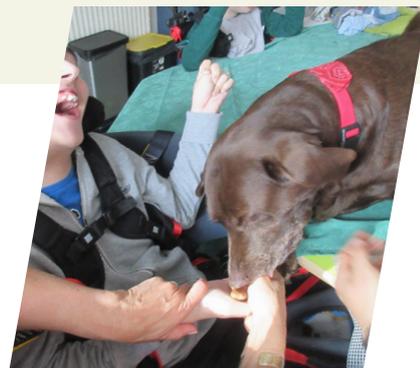
Médiation Musicale

Intervention d'une musicienne professionnelle de la Fabrique Musicale Angevine auprès des enfants du groupe Michoko

7 séances de médiation musicale pour leur permettre d'être dans le plaisir, de s'ouvrir culturellement, développer l'expression et ses modes de communication, de manipuler, toucher les instruments, être dans une écoute ou être actif et répondre aux consignes, de produire et répéter des sons, des bruits, de ressentir le son, les vibrations et les rythmes.



Médiation Animale pour le groupe Régisse



Tableaux Numériques

- L'écran numérique mis en place en septembre auprès de la classe
- support attractif qui rend certains apprentissages accessibles à tous
 - support visuel en grand format ou interactif pour travailler avec le groupe
 - possibilité de laisser une trace avec la main ou d'écrire les lettres car il est réglable en hauteur
 - utilisable en fauteuil, debout, sur une chaise ou en attelle de verticalisation
 - possibilité de brancher un joystick



SESSAD YOURCENAR

Médiation Animale

Quand: Tous les mardis

Qui: Loti le labrador, Meli et Osie les cochons d'inde, Papin le lapin

La médiation animale a permis des moments d'interaction entre les enfants, des moments de jeux moteurs et des temps de détente.

Cette médiation est un support très adapté aux enfants polyhandicapés.



EEAP BOCAGE

Atelier expression théâtrale

Intervention d'un professionnel du théâtre spécialisé dans le handicap coanimation avec un professionnel de Bocage une fois par semaine pour 6 jeunes

Permet d'entrer en relation, de jouer, d'apprendre à imiter, à faire chacun son tour de bouger sur de la musique!

Les jeunes développent leurs compétences dans leurs relations aux autres et la communication.



APPART'ÉVA

Évaluation Vers l'Autonomie

L'adaptation du logement est finalisée.

Les premières évaluations débuteront en janvier 2023.



FAM LA PINSONNERIE

Le BOBATH

Il est utilisé pour la relaxation, les mobilisations douces, le travail autour de la motricité globale ou bien de l'équilibre assis. Cela concerne 6 résidents chaque semaine et tous les résidents sur des temps moins réguliers (bilan, séance exceptionnelle)



Réaménagement de la cuisine :

montage programmé pour Janvier 2023

FAM LA FAUVETTERIE



PROJETS EN COURS

La salle esthétique

Réaménagement de la cuisine :
montage programmé pour Janvier 2023

MAS LA PALOMBERIE

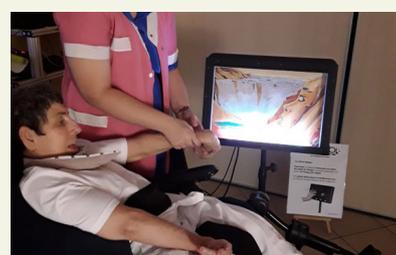
Fête de l'été



Ferme de la Galinette



Sculptures sonores



FAM LES 3 RIVIERES



Se déplacer en toute sécurité

Dans une démarche inclusive, ce projet vise à favoriser la capacité de résidents du Pôle Adultes à se déplacer dans un environnement extérieur qui n'est pas toujours adapté à leur handicap.

Démarrage depuis septembre. Scania qui a financé partiellement le projet a été invité pour venir voir une séance.

Le Poulailier

Projet qui s'est réadapté avec l'achat d'un poulailier plus grand car adapté à la circulation des fauteuils. Cela permettra aux résidents d'être directement acteurs.

INAUGURATION DU FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE LES 3 RIVIERES DE CANTENAY EPINARD

Entre les premières réflexions et le déménagement, il se sera passé plus de dix ans.

Le 6 novembre 2015, l'arrêté d'extension de la résidence La Mésangerie a été pris par l'Agence Régionale de Santé (ARS) conjointement avec le Conseil Départemental du Maine et Loire, et porte la capacité de l'établissement à 30 places pour l'accompagnement d'adultes en situation de handicap moteur avec troubles associés.

Le permis de construire a été obtenu le 28 septembre 2016. Après finalisation des plans du projet les travaux ont commencé courant 2017.

Les travaux se sont achevés en septembre 2019, avec une réception prévue fin septembre.

Les déménagements des résidents se sont concrétisés les 19, 20 et 21 novembre 2019.

Initialement l'inauguration du Fam des Trois Rivières était prévue en mai ou juin 2020.

La période Covid nous a obligé à reporter la date jusqu'à ce 2 décembre 2022, où elle a finalement eu lieu dans la bonne humeur générale !



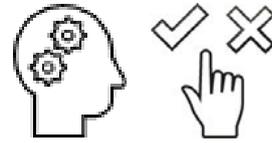
L'autodétermination

Vous entendez régulièrement parler de l'Autodétermination mais en connaissez-vous la définition?

Nous vous en proposons une extraite des RBBP TDI du 5 Juillet

L'autodétermination, c'est :

- pouvoir faire des choix en fonction de ses envies et de ses besoins
- prendre des décisions
- être acteur de sa vie



Pour travailler l'autodétermination, il est important :

- d'être encouragé
- d'avoir confiance en soi



Pour bien communiquer, une personne peut avoir des outils de communication.



L'autodétermination peut s'apprendre à tous les âges de la vie.



L'autodétermination, ça marche quand :

- les professionnels et la famille expliquent comment faire



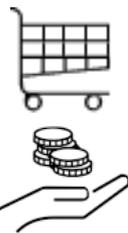
- les professionnels et les familles peuvent avoir des formations



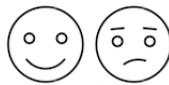
L'autodétermination, c'est essayer de faire des choses tout seul.

Par exemple, pour faire les courses tout seul :

- il faut savoir où est le supermarché
- il faut savoir y aller
- il faut savoir ce qu'on veut
- il faut savoir gérer de l'argent



Ça marche ou ça ne marche pas.



Ce n'est pas grave.

Ce qui est important, c'est d'essayer.



La personne peut changer d'avis.



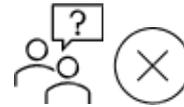


L'autodétermination, ça se travaille tous les jours.



Souvent, on dit à la personne ce qu'elle doit faire. On pense l'aider mais c'est faux.

- Par exemple : tu devrais acheter ce pantalon. Il te va bien.



Souvent, les professionnels et la famille ont peur pour la personne. Ils protègent beaucoup la personne.



Il faut aussi faire attention à la sécurité de la personne

Attention, la personne choisit et décide seule.



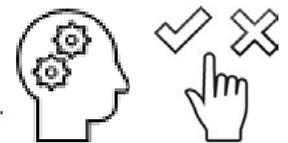
Par exemple, tu ne peux pas cuisiner. Tu peux te faire mal.

- Les couteaux, ça coupe et le four, ça brûle.



Non, il faut expliquer les risques à la personne.

La personne fera attention avec les couteaux et elle protégera ses mains pour le four.



Quand la personne comprend la situation et les risques, elle peut faire des choix et prendre des décisions.

Elle aura moins besoin des professionnels et de sa famille.

Son accompagnement peut diminuer si elle le souhaite.



Les professionnels, les personnes accompagnées et les familles doivent travailler ensemble sur l'autodétermination.

Dans ce travail :

- tout le monde doit se faire confiance
- il est possible de se tromper
- il ne faut pas avoir peur de prendre des risques



L'autodétermination est un droit pour tout le monde.

- Par exemple, la personne peut voter, avoir son logement.



L'autodétermination favorise la participation et l'inclusion de la personne dans la société.

- Par exemple, la personne peut rencontrer des gens, participer à des activités, avoir un travail



Ce document en facile à lire et à comprendre a été élaboré et relu par des professionnels et des personnes concernées, dans le cadre des recommandations de la HAS sur « l'accompagnement de la personne présentant un trouble du développement intellectuel ».

L'association HandiCap'Anjou revendique une action militante. Celle-ci se manifeste de différentes manières :

- en étant acteur au sein des CA des associations dont nous sommes adhérents (La Fédération Paralysie Cérébrale et l'UNAPEI) pour porter la parole des personnes accompagnées mais aussi des professionnels. C'est ainsi que des administrateurs, des parents, la Directrice Générale ont participé à la manifestation à Nantes le 28/09/22 centrée sur la crise des métiers de l'humain.

- en participant au Collectif 49, avec entre autre la problématique des places pour les adultes en situation de handicap, en particulier ceux que l'on appelle les amendements Creton.

N'hésitez pas à nous rejoindre, venez partager vos connaissances, votre savoir-faire, votre expérience avec nous !

« *Tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin...* » Proverbe africain.



Les élections après l'AG du 18 juin Le Conseil d'Administration

Mme Audrey ARNOU

M. Serge AUDEBERT

M. Daniel DAGUIN

Mme Odile DE LA VILLEON

M. Michel HERILLARD

Mme Marie-Claire LE VIAVANT

M. Jacques MARIEL

M. Patrice MENOCHET

M. Guillaume MILET

M. Fabrice QUINTON

Mme Monique RIBOURG

Mme Claudine ROLAN

Mme Anne-Laure SENARD

Mme Céline SOUTI

Mme Christelle TREHET-COLLET

Le Bureau

Présidente : Mme Christelle TREHET-COLLET

Vice-présidente pôle adultes DMPH : Mme Monique RIBOURG

Vice-présidente pôle enfants DMPH : Mme Christelle TREHET-COLLET

Vice-président pôle enfants TND: M. Daniel DAGUIN

Trésorier : M. Patrice MENOCHET

Trésorier adjoint : M. Serge AUDEBERT

Secrétaire : Mme Claudine ROLAN

Secrétaire adjointe : Mme Odile DE LA VILLEON

Membre : Mme Céline SOUTI

IEM les Tournesols

iem.tournesols@handicap-anjou.fr

EEAP Bocage

eeap.bocage@handicap-anjou.fr

IME Monplaisir

ime.monplaisir@handicap-anjou.fr

SESSAD Yourcenar

sessad.yourcenar@handicap-anjou.fr

FAM la Pinsonnerie

fam.pinsonnerie@handicap-anjou.fr

IME Paul Gauguin

ime.gauguin@handicap-anjou.fr

MAS la Palomberie

mas.palomberie@handicap-anjou.fr

FAM la Fauvetterie

fam.fauvetterie@handicap-anjou.fr

IME la Chalouère

ime.chalouere@handicap-anjou.fr

SESSAD Arboretum

sessad.arboretum@handicap-anjou.fr

FAM les 3 Rivières

assistante.fam@handicap-anjou.fr

IEM la Guiberdière

iem.guiberdiere@handicap-anjou.fr

UEMa

uem.chalouere@handicap-anjou.fr

SESSAD Chalouère

sessad.chalouere@handicap-anjou.fr

PCPE de Coordination

pcpe.exp@handicap-anjou.fr

Retrouvez l'ensemble de nos établissements sur www.handicap-anjou.fr et notre actualité sur

